

Carte Nationale d'Identité

Vous pouvez effectuer une demande de carte nationale d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, en privilégiant la plus proche de votre domicile. Pour cela, consultez la liste des mairies équipées dans [le Morbihan](#) et [la Loire-Atlantique](#).



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la validité des cartes nationales d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 est **automatiquement prolongée de 5 ans** sans qu'il soit nécessaire de faire une quelconque démarche. Elles sont **donc valables 15 ans** SAUF si elle a été établie durant la minorité de la personne. Dans ce cas, la validité est de 10 ans, même si la personne est devenue majeure entre temps.



Dépôt du dossier

Prise de rendez-vous obligatoire : ci-dessous, ou au 02 23 100 307, ou à l'accueil de votre mairie.

ATTENTION : pas plus de deux personnes par rendez-vous.

Il est possible d'effectuer une **pré-demande en ligne**. Suite à cette démarche, vous devrez vous rendre au rendez-vous fixé pour finaliser votre demande avec les **pièces justificatives**.

[Effectuer une pré-demande en ligne](#)

NB : les liens ci-dessus vous seront fournis dans le mail de confirmation de votre rendez-vous.

En cas d'impossibilité d'effectuer votre pré-demande en ligne, prévoyez de retirer un CERFA papier en mairie ou d'arriver en avance afin de le compléter sur place.

Vous pouvez également vous procurer un timbre fiscal [en cliquant ici](#).

Retrait du(des) titre(s)



Le retrait du(des) titre(s) se fait SANS rendez-vous et la présence du mineur est OBLIGATOIRE à partir de 12 ans.

ATTENTION : un titre non retiré dans les trois mois sera automatiquement détruit.

NB : le calendrier peut être indisponible en accès mobil.

La ville de Pénestin traite les données recueillies afin de délivrer et de renouveler les cartes nationales d'identité et les passeports. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la politique de confidentialité du site internet.

**MAIRIE DE
PÉNESTIN**

44 Rue du Calvaire
56760 Pénestin

HORAIRES :

Lun : 9h - 12h

Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45

Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45

Jeu : 9h - 12h

Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45

Sam : 9h - 12h

TÉL. : 02 23 10 03 00